

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 15 DECEMBRE 2008

L'an deux mille huit, le lundi quinze décembre à 20 heures 30, le conseil municipal de la ville de ST ANDRE DE CORCY, convoqué le 10 décembre 2008 s'est réuni publiquement au lieu habituel de ses séances à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BARON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BORRELLY Jean-Paul, BORROD Simone, BROUXEL Marc, COMBE Virginie, COSSU François, DALESSANDRI Cédric, DELANGE Philippe, DUMAS Christine, FRILLICI Pierre, GIRARD Jean-Marie, GUIGNARD Claudy, JULIAT Bernard, LACROIX Monique, LEFEVER Claude, LHUILLIER Bernard, LIVENAIS Michel, MATHIEU Fabrice arrivé à 21 H 30, MICHEL Joël, OZIL Joël, PETIT Vincent, TOMATIS Christine, TRIBOLET Joëlle

ETAIENT ABSENTS –M MATHIEU (jusqu'à 21 H 30)

POUVOIRS : M MATHIEU à M LEFEVER jusqu'à 21 H 30

SECRETAIRE : Melle COMBE Virginie

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si elle a des observations à formuler sur le compte rendu de la séance du 10 novembre 2008 : ce compte rendu est approuvé. Puis il rappelle l'ordre du jour et propose d'ajouter l'augmentation de divers tarifs (locations de salles, ...)– le conseil municipal accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour ;

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE AVEC LA CAF

Mme LACROIX informe qu'il y a lieu de renouveler le contrat passé avec la CAF de l'Ain et les communes de Monthieux, Mionnay, St Marcel en Dombes et St André de Corcy pour le financement du fonctionnement de la halte-garderie et du relais d'assistantes maternelles. Le nouveau contrat s'intitule contrat « enfance jeunesse » et couvre les périodes 2008 à 2011 inclus. Jusqu'à présent la CAF remboursait environ 60 % des coûts de fonctionnement de chaque commune au vu d'un état des dépenses : exemple en 2007 pour 26 000 € de dépenses, la commune de St André a perçu une subvention de la CAF de 15 000 €

Le conseil autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

Mme Lacroix précise que pour la halte garderie St André de Corcy bénéficie de 8 places sur 15 au total.

TARIFS LOCATIONS DE SALLES

Les tarifs n'ayant pas été revus depuis 2003, le conseil municipal décide d'appliquer une hausse de 5 % sur les tarifs actuellement en vigueur, arrondie à l'euro le plus proche ; et fixe à 120 € la location de la salle du Vieux Marseille en cas de repas et à 160 € la salle du Favrot en cas de repas à midi.

TARIF PLACES DU MARCHE

La commission du marché a travaillé sur l'augmentation des tarifs qu'elle a soumis à la représentante des commerçants non sédentaires. Ceux –ci sont fixés à : 0.50 €/ml pour les abonnés et 0.80 €/ml pour les occasionnels.

D'autres tarifs (concessions au cimetière, occupation du domaine public, etc... seront à préciser lors d'une prochaine réunion)

COMPTES RENDUS TRAVAUX DES COMMISSIONS

M. PETIT :

Semaine réduction des déchets du 22 au 29 novembre : distribution sacs jaunes par les membres de la commission environnement avec explications renouvelées sur la manière de trier... , intervention dans les écoles (grande section maternelle et classes primaires sauf classe de M Marguin dans laquelle l'intervention pourra se faire plus tard), film, questions ludiques, distribution d'autocollants aux élèves relatifs au tri sélectif : ce que l'on met dans les sacs jaunes, ce que l'on met dans les sacs noirs... M PETIT responsable de la commission environnement, remercie les enseignants et leurs élèves, les membres de la commission pour leur collaboration ainsi que l'association « bien vivre aux portes de la Dombes » pour sa collaboration et sa prestation au marché. Il signale qu'il conviendrait d'améliorer le tri dans les immeubles, ainsi qu'à la salle polyvalente, voir ce qui peut être fait.

Concernant la **commission « énergies renouvelables »** la commission travaille à la préparation d'une réunion publique en début d'année avec l'intervention possible de professionnels sur les diverses formes d'énergies renouvelables....

Quelques dysfonctionnements sont à signaler à la déchetterie (qui est intercommunale et non pas communale) : une remise à plat des consignes et des instructions sur son fonctionnement va être faite, faire un rappel de son règlement de fonctionnement (sur le site, à l'entrée de la déchetterie, etc...)

Des vœux de bon rétablissement sont adressés à M BRAZIER président du SIVOM.

M LIVENAIS :

Des **travaux d'entretien ont été réalisés sur les chemins communaux** : Bellieux, impasse de la Forge, Montribloud, Bervillière à Balzat...

Le **diagnostic relatif au schéma d'assainissement pluvial** est en cours, une première phase a permis de relever les dysfonctionnements au sud du village, plusieurs solutions pour une amélioration du fonctionnement du réseau seront présentées prochainement par le bureau d'études Ginger pour planifier les interventions à réaliser et les travaux à faire sur le réseau.

L'aménagement paysager se poursuit dans la zone industrielle : quelques soucis avec les plantations prévues à hauteur de l'entreprise MARLYBAG, car situées sur le domaine public du conseil général qui autorise une haie mais pas des arbres, voir avec le maître d'œuvre pourquoi le problème n'a pas été vu avant...

Le bilan d'épandage des boues de la station d'épuration est satisfaisant.

Dans la zone industrielle **les travaux de réfection de trottoirs et de voirie** sont en cours par l'entreprise APPIA

M JULIAT

Informe que le maire a accordé **un pont aux agents à l'occasion des fêtes de fin d'année**, sans fermeture des services techniques ni du secrétariat.

Informe qu'une **personne sera recrutée provisoirement pour remplacer un congé de maternité** en début d'année 2009 au service entretien/ménage des locaux

Concernant la salle multisports, il subsiste toujours des problèmes de fermeture de la porte d'entrée qui reste ouverte alors qu'un bouton extérieur permet son ouverture lorsqu'elle est occupée par un club (voir pour indiquer mieux la sonnette) Des problèmes subsistent : fuites en toiture, problèmes administratifs en vue de solder le marché de l'entreprise « les fermetures bressanes » une réunion le 23.12 aura lieu dans l'année de parfait achèvement pour tenter de faire le point et résoudre les problèmes.

Des devis sont faits **pour réparer les fuites en toiture** à l'école (voir la solution retenue : réparation temporaire ou réfection de longue durée)

La **restauration du plancher de la cure** est envisagée par les employés municipaux.

(Arrivée de M MATHIEU à 21 H 30)

M BORRELLY

Une zone « 30 » est à l'étude dans le secteur « Millières-collège-rue du Mont Blanc » (il convient de recenser les vitesses et les flux de circulation avant de choisir la solution d'aménagement la plus adaptée)

La communauté de communes s'engage financièrement dans l'aménagement des sentiers pédestres (signalétique, balisage).°

M LEFEVER

Une cérémonie des vœux aura lieu plus particulièrement à l'attention des artisans, commerçants et industriels de la commune le 23 janvier à 19 H dont le but est de « réactiver » l'union commerciale, présence de représentants des chambres de commerce et des métiers...

Mme LACROIX

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le 11 janvier à 11 H

La fête du 8 décembre s'est bien déroulée (Mme Lacroix reçoit des félicitations pour sa soupe à l'oignon)

145 personnes ont participé au repas des Aînés de la commune offert par le CCAS avec la participation de quelques résidents de la maison de retraite de Vernange

Demande des participants pour le tournoi de foot en salle des associations qui aura lieu le 17 janvier à 19 H (11 volontaires : BROUXEL, BORRELLY, COMBE, MATHIEU, OZIL, JULIAT, PETIT, FRILLICI, DELANGE, LIVENAIS, GUIGNARD)

M le Maire félicite la Sereine pour son gala. M Juliat président depuis 20 ans a annoncé son retrait de ce poste en 2009

INFORMATIONS :

L'INSEE communique la nouvelle population de la commune au 1er janvier 2009, soit 3046 habitants (le décret officiel doit paraître prochainement)

M Mathieu qui s'est rendu à une réunion commune avec St Marcel et Villars signale que l'achat de défibrillateurs est envisagé, mais il convient de recenser les gens possédant une formation pour les utiliser et qu'il faut réfléchir aux lieux d'installation...

Les conseillers municipaux qui souhaitent effectuer la visite du territoire proposée par le syndicat de la Chalaronne, suite à l'invitation qu'ils ont reçue, doivent s'inscrire auprès de M Mathieu.

L'enquête concernant la modification du POS se terminera le 17 décembre 2008, les services d'Etat ont émis un avis favorable sur le dossier.

SEANCE LEVEE A 22 H 30